

SPDR[®] Refinitiv Global Convertible Bond GBP Hdg UCITS ETF (Dist)

Fiche produit
Obligations

31 mai 2024

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est de répliquer la performance du marché mondial des obligations convertibles.

Description de l'indice

L'indice Refinitiv Qualified Global Convertible Monthly Hedged (GBP) représente la performance obtenue en couvrant l'exposition au risque de change de son indice parent, l'indice Refinitiv Qualified Global Convertible, par rapport à la GBP. L'indice est couvert à 100 % par rapport à la GBP par la vente de contrats à terme de toutes les devises de l'indice parent à chaque rééquilibrage mensuel, sur la base de l'exposition anticipée à chaque devise après le rééquilibrage. L'indice Refinitiv Qualified Global Convertible est conçu pour fournir une mesure générale de la performance du marché mondial des obligations convertibles investissables.

Statut Fiscal

SSGA a pour critère de satisfaire à toutes les obligations de déclaration fiscale applicables, et ce pour l'ensemble des ETF SPDR dans les pays suivants. Les demandes sont déposées tout au long de l'exercice en fonction du calendrier requis par chacune des autorités fiscales locales : R.U., Allemagne, Autriche, Suisse.

Pays d'enregistrement

Suisse, Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas, Norvège, Luxembourg, Italie, Irlande, France, Finlande, Espagne, Danemark, Autriche, Allemagne

Cotation

Bourse	Ticker	Devise de Transaction	Code iNAV	Code Bloomberg	Code Reuters	Code SEDOL
CBOE NL Equities - Regulated Market*	GCVGx	GBP	INGCVG	GCVGx I2	GCVGx.DXE	BPBS405
London Stock Exchange	GCVG	GBP	INGCVG	GCVG LN	GCVG.L	BFMN692

*Première Cotation

Information sur le fonds

ISIN	IE00BDT6FT30
Indice	Refinitiv Qualified Global Convertible Monthly Hedged (GBP) Index
Ticker Indiciel	UCBITRGH
Type d'Indice	Total Return
Nombre De Sous-Jacents	352

Informations Clés

Date de lancement	31-jan-2022
Devise de Base	GBP
Fonds — Devise de Base	USD
Total des Frais sur Encours	0,55%
Traitement des revenus	Distribution semestrielle
Méthode de Réplication	Echantillonnage stratifié
Conforme à UCITS	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire	State Street Global Advisors Europe Limited
Gestionnaire délégué	State Street Global Advisors Limited State Street Global Advisors Trust Company
Ombrelle	SSGA SPDR ETFs Europe II plc
Encours de la part (en millions)	£27,99
Actifs gérés (en millions)	US\$1.313,33
Eligible ISA	Oui
Eligible SIPP	Oui
Eligible PEA	Non

Veuillez noter qu'en raison de la clôture des marchés pour tous les compartiments SSGA SPDR ETF Europe I & II le vendredi 29 mars 2024, le prix du fonds reflétera la valeur liquidative du jeudi 28 mars, ce qui signifie que les performances mensuelles du fonds peuvent différer de l'indice de référence.

Performance					
	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
Rendements Annualisés (%)					
1 An	10,97	10,91	-0,07	10,30	-0,67
3 Ans	-	-	-	-	-
5 Ans	-	-	-	-	-
10 Ans	-	-	-	-	-
Depuis début	0,17	0,06	-0,11	-0,33	-0,50
Performances Cumulée (%)					
1 Mois	1,50	1,36	-0,14	1,31	-0,19
3 Mois	1,22	1,17	-0,05	1,03	-0,19
1 An	10,97	10,91	-0,07	10,30	-0,67
2 Ans	11,85	11,65	-0,20	10,64	-1,21
3 Ans	-	-	-	-	-
5 Ans	-	-	-	-	-
10 Ans	-	-	-	-	-
Depuis début	0,41	0,14	-0,26	-0,77	-1,17
Performances annuelles (%)					
2024	2,90	2,80	-0,11	2,56	-0,34
2023	12,86	12,95	0,09	12,33	-0,53
2022	-13,55	-13,75	-0,21	-13,87	-0,33

	Fonds (%)
Volatilité (3 Ans)	-
Tracking Error Annualisée (3 Ans)	-

La performance passée n'est pas représentative de la performance future. Les montants bruts de commissions ne tiennent pas compte et les montants nets de commissions tiennent compte des commissions et des coûts entraînés par l'émission et le rachat de parts, ou par les achats et ventes de celles-ci. Si la performance est calculée sur la base des valeurs liquidatives brutes/nettes qui ne sont pas libellées dans la devise comptable de l'organisme de placement collectif, elle peut varier à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations de change. Lorsque le Compartiment est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée. Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

Caractéristiques	
Nombre de Lignes	348
Maturité moyenne (en nombre d'années)	2,75
Convexité Effective	-
Duration effective	-
Taux de Rendement	-5,09%
†Rendement des distributions	0,27%

† Mesure l'historique du dividende versé par action sur 12 mois, divisé par la VL.
Source : SSGA Les caractéristiques, actifs détenus, allocations géographiques et sectorielles évoquées ici sont valables à la date indiquée au début de cette fiche d'informations et sont sujets à variations. Aucune référence à une entreprise ou un titre spécifique ne doit être interprétée comme une recommandation d'achat, de vente, de détention ou d'investissement indirect dans cette entreprise ou ce titre.

10 Premières Participations	Poids (%)
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 6 08/15/2025	1,45
PALO ALTO NETWORKS 0.375 06/01/2025	1,35
DISH NETWORK CORP 11.75 11/15/2027	1,23
SK HYNIX INC 1.75 04/11/2030	1,19
MICROSTRATEGY INC 0.75 12/15/2025	1,04
FORD MOTOR COMPANY 0 03/15/2026	0,95
SAFRAN SA 94.701 05/15/2027	0,94
AIRBNB INC 0 03/15/2026	0,76
SOUTHERN CO 3.875 12/15/2025	0,76
DUKE ENERGY CORP 4.125 04/15/2026	0,74

Répartition par Qualité	Poids (%)
AAA	0,71
AA+	3,00
AA	0,66
AA-	1,10
A+	2,92
A	8,24
A-	6,48
BBB+	12,43
BBB	7,44
BBB-	13,17

La qualité du crédit est basée sur une moyenne de Moody's, S&P et Fitch.

Repartition Sectorielle	Poids (%)
IT	27,28
Industrie	11,66
Pharmaceutical	6,72
Loisire	6,53
Retail/Wholesale	5,99
Electronics	5,60
Services	5,05
Transport	4,65
Telecom	3,77
Steel/Metals	3,73
Services aux collectivités	3,36

Tranche de maturité	Poids (%)
0 - 1 An	12,91
1 - 3 Ans	49,22
3 - 5 Ans	29,03
5 - 7 Ans	7,14
7 - 10 Ans	1,27
> 20 Ans	0,44

Risque de capital : Investir implique des risques, dont celui d'une perte du capital.
Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Repartition Geographique	Poids (%)
Etats-Unis	57,83
France	7,38
Japon	6,63
Allemagne	6,58
Chine	4,55
Italie	3,11
CASH	2,95
Corée du Sud	2,46
Espagne	2,11
Royaume-Uni	1,78
Taiwan	0,73
Suisse	0,70
Pays-Bas	0,66
Australie	0,63
Afrique du Sud	0,53
Belgique	0,45
Singapour	0,35
Suède	0,26
Israël	0,19
Canada	0,11

Nous contacter

Visitez notre site ssga.com/etfs ou contactez un représentant de l'équipe SPDR ETF France. Vous pouvez également contacter notre service client SPDR à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com.

France & Luxembourg

spdretf_france@ssga.com
+33 1 44 45 40 00

Allemagne

spdrsgermany@ssga.com
+49 69 66774 5016

Italie

spdretf_italia@ssga.com
+39 0232066 140

Pays-Bas

spdr_nl@ssga.com
+31 (0)20-7181071

Nordics

spdrseurope@ssga.com
+31 (0)20-7181071

Espagne

spdrseurope@ssga.com
+39 0232066 140

Suisse

spdrsswitzerland@ssga.com
+ 41 (0)44 245 70 00

Royaume-Uni

spdrseurope@ssga.com
+44 (0) 203 395 6888

Glossaire

Convexité effective Mesure de la courbure de la relation entre les cours et les rendements obligataires, qui reflète la manière dont la durée d'une obligation varie en fonction des fluctuations de taux d'intérêt.

Duration effective Calcul de durée pour les obligations qui intègrent des options. Cette mesure de la durée tient compte du fait que les flux de trésorerie prévisionnels varieront au gré des fluctuations de taux d'intérêt. La durée effective peut être estimée en utilisant une durée modifiée, si une obligation qui intègre des options se comporte comme une obligation non assortie d'option.

Rendement à l'échéance Rendement total anticipé sur une obligation, si l'obligation est détenue jusqu'à sa date d'échéance. Le rendement à l'échéance est considéré comme un rendement obligatoire à long terme, mais il est exprimé en taux annuel. En d'autres termes, il s'agit du taux de rentabilité interne (RTI) d'un investissement dans une obligation, si l'investisseur détient l'obligation jusqu'à sa date d'échéance, et si tous les paiements sont réalisés selon l'échéancier prévu.

Taux de distribution Dividendes par action (DPA) annuels du fonds, divisés par le cours de l'action du fonds.

Delta Ce taux mesure la sensibilité des actions. Également appelé élasticité du cours, il représente la relation entre un pourcentage de variation dans le cours de l'action, et le pourcentage de variation correspondant qui est attendu en ce qui concerne le cours convertible.

TER Le Total des frais sur encours constitue une commission appliquée au fonds, exprimée en pourcentage de la valeur liquidative, dont l'objectif est de couvrir les coûts associés à l'exploitation et à la gestion du portefeuille d'actifs.

À l'usage exclusif des clients professionnels et des investisseurs qualifiés. Non destiné à la distribution publique.

Les fonds indiciels négociables en bourse (ETF) sont négociés comme des actions, sont sujets au risque d'investissement et feront l'objet de fluctuations en termes de valeur de marché. La valeur de l'investissement peut changer tant à la hausse qu'à la baisse ; le rendement sur l'investissement est donc variable en conséquence. Les variations des taux de change peuvent avoir une incidence négative sur la valeur, le cours ou le revenu d'un investissement. En outre, il ne peut être garanti qu'un ETF réalisera son objectif d'investissement.

Communication marketing

Les ETF SPDR sont susceptibles de ne pas être disponibles ou de ne pas vous convenir. Les informations fournies ne constituent pas des

conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Elles ne constituent en aucune manière une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'investissement. Elles ne tiennent pas compte des objectifs d'investissement, des stratégies, des situations fiscales, de l'appétit pour le risque ou des horizons d'investissement donnés des investisseurs existants ou futurs. Si vous recherchez un conseil en investissement, veuillez solliciter votre consultant fiscal et financier, ou autre conseiller professionnel.

Veuillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/ Document d'information clé pour l'investisseur (DIC) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/ DIC sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-spr-investors-rights-summary.pdf> Veuillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la dénominalisation et procéder à la dénominalisation conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Tous les documents liés aux fonds peuvent être retirés à titre gracieux auprès des bureaux du représentant ou de l'agent local, sont disponibles sur le site www.ssga.com, ou peuvent être obtenus sur simple demande adressée à State Street Custodial Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

SPDR ETFs constitue la plateforme de fonds négociables en bourse (« ETF ») de State Street Global Advisors ; elle est composée de fonds agréés par les Banque centrale d'Irlande en qualité de sociétés d'investissements OPCVM à capital variable.

Les compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs américains. SSGA SPDR ETFs Europe I plc et SPDR ETFs Europe II plc (« la Société »), sociétés d'investissement à capital variable de type ouvert avec une responsabilité séparée entre leurs compartiments, émettent les ETF SPDR. La Société est structurée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) conformément à la législation irlandaise et agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande.

Informations complémentaires importantes : - Pour le Royaume-Uni, le présent document a été publié par State Street Global Advisors Limited (« SSGA »). SSGA est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority, et immatriculée sous le Numéro 2509928. N° TVA 5776591 81. Siège social : 20 Churchill Place, Canary Wharf, London, E14 5HJ, Téléphone : 020 3395 6000 Télécopie : 020 3395 6350 Site internet : www.ssga.com. **Pour l'Union européenne**, le présent document a

été publié par State Street Global Advisors Europe (« SSGA »), société réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Adresse du siège social : 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. Numéro d'immatriculation 49934 Tél : +353 (0)1 776 3000. Télécopieur : +353 (0)1 776 3300. Site Internet : www.ssga.com.

Représentants locaux et agents payeurs pour les ETF SPDR :

France : State Street Bank International GmbH Paris Branch, Cœur Défense -Tour A, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Défense Cedex ; **Suisse** : State Street Bank GmbH Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich, et le distributeur principal en Suisse, à savoir State Street Global Advisors AG, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich ; **Allemagne** : State Street Global Advisors Europe Limited, Brienner Strasse 59, D-80333 Munich ; **Espagne** : Cecabank, S.A. Alcalá 27, 28014 Madrid (Espagne) ; **Danemark** : Nordea Bank Denmark A/S, Issuer Services, Securities Services Hermes Hus, Helgeshøj Allé 33 Postbox 850 DK-0900 Copenhagen C ;

Autriche : Erste Bank, Graben 21, 1010 Vienne, Autriche ; **Suède** : SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB, Global Transaction Services ST MH, SE-106 40 Stockholm, Suède.

Le Fonds ou la Catégorie d'actions peuvent utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de change ou de gestion de portefeuille efficace. Le Fonds peut acheter des titres qui ne sont pas libellés dans la devise associée à la Catégorie d'actions. Les couvertures mises en place, qui devraient atténuer l'impact des fluctuations de change ne compensent pas toujours parfaitement cet effet, ce qui peut conduire à des pertes.

L'SPDR REFINITIV GLOBAL CONVERTIBLE BOND UCITS ETF (LE «PRODUIT ») N'EST PAS COMMANDITE, ENDOSSE, VENDU OU PROMU PAR REFINITIV LIMITED OU SES FILIALES (« REFINITIV »). REFINITIV NE FONT AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, AUX PROPRIÉTAIRES DU PRODUIT (S) OU TOUT MEMBRE DU PUBLIC QUANT À L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE PRODUIT(S) EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE LA REFINITIV QUALIFIÉ GLOBAL INDEX CONVERTIBLE (LE « L'INDICE ») DE SUIVRE LE RENDEMENT GENERAL DU MARCHÉ.

REFINITIV SEULEMENT RELATION AVEC LE PRODUIT(S) ET STATE STREET GLOBAL ADVISORS ("L'UTILISATEUR") EST LA LICENCE DE L'INDICE, QUI EST ETABLI, COMPOSE ET CALCULE PAR REFINITIV OU SES FOURNISSEURS SANS TENIR COMPTE DE LA LICENCE OU LE PRODUIT(S). REFINITIV N'A AUCUNE OBLIGATION DE PRENDRE LES BESOINS DE LA LICENCE OU LES PROPRIÉTAIRES DU PRODUIT (S) EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA CI-DESSUS. REFINITIV N'EST PAS RESPONSABLE ET N'A PAS À LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, LE PRIX, OU LA QUANTITE DE PRODUIT(S) A EMETTRE OU DE LA DÉTERMINATION OU CALCUL DE LA FORMULE PAR LE PRODUIT(S) EST ETRE CONVERTIS EN ESPECES. REFINITIV N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ

À L'ÉGARD DE L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA VENTE DU PRODUIT(S).

REFINITIV N'EXPRIME AUCUNE GARANTIE CONCERNANT LA QUALITÉ, L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE QU'IL INCLUT. REFINITIV NE SAURAIT GARANTIR, DE MANIÈRE EXPRESSE OU IMPLICITE, LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LE TITULAIRE DE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DU (OU DES) PRODUIT(S), OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, DU FAIT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE QU'IL INCLUT, EN LIEN AVEC LES DROITS OCTROYÉS PAR LA PRÉSENTE OU POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. REFINITIV NE SAURAIT FOURNIR DE GARANTIE, DE MANIÈRE EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT PAR LA PRÉSENTE TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE DONNÉE QU'IL INCLUT. SANS LIMITER LES DISPOSITIONS QUI PRÉCÈDENT, REFINITIV NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN CAS DE DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, OU EN CAS DE PERTE DE PROFITS, QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT EU CONNAISSANCE DE L'ÉVENTUALITÉ DESDITS DOMMAGES.

L'Indice S&P 500® est un produit de SP Dow Jones Indices LLC ou de ses filiales (« S&P DJI ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation par State Street Global Advisors. S&P®, SPDR®, S&P 500®, US 500 et « the 500 » (les 500) sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») et a été utilisée sous licence par S&P Dow Jones Indices ; et ces marques déposées ont été utilisées sous licence par S&P DJI et concédées en sous-licence à certaines fins par State Street Global Advisors. Le fonds n'est pas sponsorisé, approuvé, vendu ou promu par S&P DJI, Dow Jones, S&P ou leurs sociétés affiliées respectives et aucune desdites parties ne saurait faire valoir l'opportunité d'investir dans le ou lesdits produits, ni ne saurait engager une quelconque responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption liée à l'un de ces indices.

Les marques de commerce et les marques de service référencées aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les fournisseurs de données tiers ne sauraient garantir ni affirmer, sous aucune forme que ce soit, l'exactitude, l'intégrité ou l'actualité des données, et ne sauraient être tenus responsables de dommages d'aucune sorte qui seraient liés à l'usage de ces données. Ce document ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, et son contenu ne saurait être communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Mesures climatiques

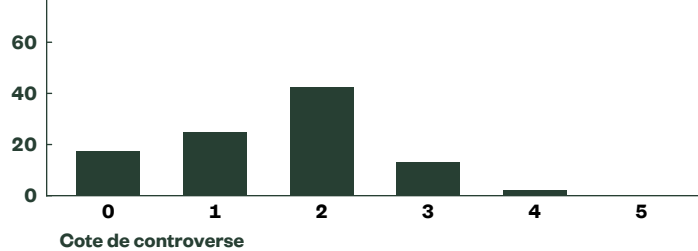
Mesures climatiques		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)	Moyenne pondérée d'émissions de CO2 par tranche de revenu de 1 million USD	253,01
Couverture WACI	Valeur de marché pondérée (%)	96,32%
	Nombre de valeurs mobilières (%)	94,60%
Réserves de combustibles fossiles	Moyenne pondérée intégrée de CO2 (millions de tonnes)	41,35
Revenus bruns	% de revenu	1,99%
Score d'adaptation (0-1)	Score moyen pondéré de 0 (faible) à 1 (élevé)	0,54
Obligations vertes et climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	2,52%
Obligations vertes	Valeur de marché pondérée (%)	0,69%
Obligations climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	1,82%
Mesure carbone (TCFD)		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)		232,17
Total des émissions carbonées (TCFD)**		219.627,98*
Empreinte carbone (TCFD)		167,52
Intensité carbone (TCFD)		337,15

Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Les résultats sont des estimations fondées sur des hypothèses et des analyses faites par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre quelle qu'elle soit. Les résultats réels peuvent différer. * La mesure du TCFD en ce qui concerne les émissions totales de CO2 affecte les émissions aux investisseurs selon une approche basée sur les parts détenues. Dans le cas de fonds amalgamés, les résultats représentent la responsabilité environnementale de la totalité des actifs sous gestion du fonds. Concernant la responsabilité des détenteurs individuels d'unités, il est possible de calculer leur proportion de responsabilité en se basant sur le pourcentage de leurs avoirs. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles ou les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

Profil de controverse

Profil de controverse du Fonds

80 % des controverses ESG de la valeur marchande



Source : Sustainalytics/SSGA depuis 30 avril 2024.

La recherche sur les controverses de Sustainalytics est conçue pour recenser les entreprises impliquées dans des incidents et des événements qui posent un risque en ce qui a trait aux affaires et à la réputation en raison d'un impact potentiel sur les intervenants, l'environnement ou les opérations de l'entreprise. Sustainalytics évalue l'implication des entreprises dans les incidents qui ont des implications négatives d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Cette recherche est fondée sur les renseignements tirés d'un large éventail de nouvelles locales et internationales, et de sources provenant d'ONG. L'échelle va de la catégorie 0 (aucune preuve) à la catégorie 5 (plus grave).

Les titres dont la cote de controverse n'était pas disponible ont été exclus des calculs ci-dessus, et le fonds a été pondéré de nouveau. Le tableau peut ne pas représenter 100 % du fonds.

Controverses et implication commerciale	Fonds (%)
Controverses ESG	0,30
Armes de controverse	2,15
Infractions des Nations Unies	0,42
Armes civiles	0,00
Tabac	0,00
Charbon thermique	1,93
Violations selon le Conseil suédois de l'éthique	0,00
Extraction de sables bitumineux	0,00
Exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique	0,00

Source : SSGA ESG Méthodologie de sélection à 30 avril 2024.

Notation des risques ESG	Fonds
Notation des risques ESG	22,10
Couverture (pourcentage de la valeur de marché)	81,78
Couverture (pourcentage du nombre de valeurs mobilières)	73,01

Source : Sustainalytics/SSGA depuis 30 avril 2024.

ssga.com/etfs

Les informations sur les critères ESG/la durabilité présentées ci-dessus sont fournies à titre informatif uniquement. Ces informations visent à assurer la transparence du fonds pour les investisseurs sur ses caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance. L'indication de ces informations ne doit pas être interprétée comme une déclaration de l'objectif d'investissement actuel ou futur du fonds, ni comme un indicateur des prises de décision d'investissement actuelles ou futures du gestionnaire du fonds. **Ce fonds ne cherche pas à suivre une stratégie durable, d'impact ou ESG.**

Les investisseurs ne doivent pas évaluer la pertinence d'un investissement dans le fonds en se fondant uniquement sur les informations ci-dessus, mais doivent prendre en compte d'autres facteurs, notamment l'objectif global d'investissement et le profil de risque du fonds. Pour plus d'informations sur le fonds, les investisseurs sont incités à consulter le [https://www.ssga.com/fund-finder?tab=documents]. Les informations tierces ci-dessus ont été obtenues auprès de sources considérées comme fiables à la date indiquée, mais leur exactitude n'est pas garantie. SSGA n'est pas responsable des décisions d'investissement basées sur ces informations et elles ne devraient pas être utilisées comme telles. Aucune déclaration ou garantie n'est faite quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité de ces informations.

Controverse ESG Les indicateurs de gouvernance forment une partie essentielle de la notation ESG d'un émetteur. Une Controverse est un ensemble d'événements regroupés dans une thématique ESG qui est structuré en fonction de son incidence pour les parties prenantes. Aucune évaluation supplémentaire ne s'applique au Niveau de controverse. La Cote de controverse représente la notation la plus sévère de tous les Événements selon l'Indicateur de controverse. Par exemple, si un Indicateur de controverse comporte trois Notations d'événements, dont deux Notations d'événement relèvent de la Catégorie 2 et une notation de la Catégorie 3, la Cote de controverse devient automatiquement une notation de Catégorie 3. Un Indicateur de controverse est également évalué sur une échelle de 1 à 5 et chaque notation est équivalente à un score brut accompagné d'une pondération attribuée. Le score pondéré de l'Indicateur de controverse alimente directement la notation ESG. Les Indicateurs de controverse font l'objet de pondérations relativement plus élevées.

Intensité carbone moyenne pondérée mesurée en tonnes de CO₂e/millions de dollars US de chiffre d'affaires. Moyenne pondérée des intensités individuelles des entreprises (émissions opérationnelles et de la chaîne d'approvisionnement de premier niveau par rapport au chiffre d'affaires), pondérée par la proportion de chaque élément constitutif de l'indice.

Réserves de combustibles fossiles

(également appelées réserves totales d'émissions de CO₂) : Mesurées en tonnes de CO₂. L'empreinte carbone peut être générée si les réserves prouvées et probables de combustibles fossiles détenues par les éléments constitutifs de l'indice étaient brûlées par million d'USD investi. Contrairement à l'intensité carbone et aux émissions de carbone, l'indicateur S&P Trucost Total Reserves Emissions est un indicateur très spécifique qui ne s'applique qu'à un nombre très restreint d'entreprises des industries extractives et à forte intensité de carbone. Ces entreprises se voient attribuer des résultats numériques Total Reserves Emissions par Trucost, tandis que les autres positions prises dans d'autres secteurs n'ont pas de scores numériques et affichent à la place des valeurs vierges « MARKET ». Afin de présenter une vue d'ensemble plus complète des réserves moyennes pondérées de combustibles fossiles d'un portefeuille, State Street Global Advisors remplace les résultats vides par des « zéros ». Bien que cela puisse légèrement sous-estimer le volume moyen pondéré final, cela donne un résultat plus réaliste, étant donné que la plupart des entreprises des grands indices de marché ne possèdent pas de réserves de combustibles fossiles.

Revenus bruns (en %) Pourcentage des revenus provenant des secteurs « bruns », les secteurs extractifs tels que classés par S&P Trucost

Score d'adaptation ESG d'ISS Le score utilise les indicateurs Position on Climate Change (position sur le changement climatique) et Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy (divulgence des risques liés au changement climatique et de la stratégie d'atténuation). L'indicateur Position on Climate Change évalue la position de l'entreprise sur le changement climatique. L'entreprise adopte une position claire, qui s'appuie sur les preuves scientifiques du changement climatique, et évoque la responsabilité de l'entreprise dans ce contexte et son engagement à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'indicateur Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy examine le fait de savoir si l'entreprise évalue les risques industriels les plus importants liés au changement climatique et si elle a mis en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. L'entreprise publie et quantifie tous les risques sectoriels pertinents (tels que définis par l'analyste en charge du secteur) liés au changement climatique (par exemple les risques physiques, réglementaires, commerciaux, financiers ou juridiques) et fournit des informations complètes sur ses stratégies d'adaptation et d'atténuation en la matière. Chaque entreprise reçoit une notation entre 1 et 4 pour chacun des indicateurs. S'il manquait une des notations Position on Climate Change ou Objectif ou plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise ne serait pas notée pour le score d'adaptation.

Émetteurs d'obligations vertes et alignés sur le climat State Street Global Advisors (SSGA) cherche à identifier les valeurs

mobilières qualifiantes conformément à la Taxonomie de la Climate Bonds Initiative (CBI). Pour les tests rétrospectifs historiques, les obligations vertes sont identifiées à l'aide des données Thomson Reuters et remplacées par les données CBI lorsqu'elles sont disponibles. Le marché des obligations vertes vise à permettre et à développer le rôle clé que le marché de la dette peut jouer dans le financement de projets qui contribuent à la durabilité environnementale. Même si certains fournisseurs de données proposent un label « obligation verte », il n'y a pas de consensus sur le marché concernant la définition de l'obligation verte. L'International Capital Market Association a proposé un ensemble de lignes directrices comportant quatre éléments : 1. utilisation des fonds, 2. processus d'évaluation et de sélection des projets, 3. gestion des fonds, 4. reporting. Le 17 juin 2020, SSGA a établi un partenariat avec CBI et a rejoint le réseau de partenaires de CBI. Le recours à un tiers pour évaluer la pertinence du label d'obligation portant le label vert nous donne davantage de confiance dans l'utilisation des fonds. En raison de la nature relativement concentrée du marché des obligations vertes, la stratégie climatique comprend également des obligations « Climate-Aligned » (alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris et les engagements visant à limiter le réchauffement climatique) Les obligations alignées sur le climat sont des obligations dont CBI estime qu'elles financent des actifs et des activités orientés vers des solutions au changement climatique. L'univers des obligations sensibles à la question climatique est composé : a) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent plus de 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « entièrement alignés », b) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent entre 75 % et 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « fortement alignés », et c) d'obligations portant le label vert émises par des émetteurs d'obligations vertes. Pour en savoir plus sur la Taxonomie CBI, veuillez vous rendre à l'adresse : <https://www.climatebonds.net/standard/taxonomy>.

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO₂. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO₂/million d'USD investi. Les

émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Rubriques Sustainability Profil de controverse du portefeuille et Score de notation du risque ESG. Une partie de cette publication peut contenir des informations exclusives de Sustainability qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit exprès de Sustainability. Aucune information contenue dans cette publication ne doit être interprétée comme une déclaration ou une garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des entreprises ou de les inclure dans des univers et/ou des portefeuilles propices aux investissements. Ces informations sont fournies « telles quelles ». Par conséquent, Sustainability décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions. Sustainability décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations qu'elle contient, de quelque manière que ce soit.

Sections de Trucost Intensité carbone (Directe+Indirecte), Intensité carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte), Total des émissions carbone, Empreinte carbone. Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited (« Trucost ») et est exploitée sous licence. Le ou les Rapports ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par Trucost ou ses filiales (ensemble, les « Parties concédantes ») et aucune des Parties concédantes ne fait de réclamation, de prévision, de garantie ou de déclaration quelle qu'elle soit, de manière expresse ou implicite, concernant (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données Trucost avec le rapport, ou (ii) l'adéquation des données Trucost à l'objectif auquel elles sont destinées dans le cadre du rapport. Aucune des Parties concédantes ne fournit de conseil ou de recommandation financière ou d'investissement en relation avec le rapport. Aucune des Parties concédantes ne sera tenue pour responsable (que ce soit par négligence ou pour toute autre raison) à l'égard de quiconque pour toute erreur dans les données de Trucost ou soumise à l'obligation d'informer quiconque de toute erreur dans ces données.

© 2024 State Street Corporation. Tous droits réservés. Date d'expiration : 31/05/2025